

À quelques kilomètres des Jardins de Métis, sur le bord de la route, des panneaux routiers orangés indiquent : « EN CAS D'INTRUSION COMPOSEZ 511 ». L'intrusion y est représentée par la silhouette d'un orignal.

Si, depuis notre point de vue, ces panneaux répondent à des considérations qui nous sont évidentes, qu'en est-il depuis la perspective de l'orignal ? On peut imaginer qu'il puisse se demander : « Mais qui est l'intrus ici ? ». Car pour lui, comme pour les autres êtres qui partagent le territoire, la route constitue une intrusion souvent infranchissable et dangereuse. Une frontière.



Une ligne de démarcation tracée sur une carte géographique est probablement une des acceptions le plus couramment associé à la notion de frontière. Le projet reprend l'idée du tracé en la transposant sur une composante du paysage qui nous est très familière : la route. Contrairement aux lignes cartographiques, souvent purement imaginaires, une route représente une limite bien réelle et concrète pour bien des êtres vivants, incluant l'humain.

« EN CAS D'INTRUSION COMPOSEZ 511 » reproduit à l'identique la typologie d'une route. Cependant, à travers une intervention minimale, le projet vient mettre en exergue le caractère frontalier (souvent ignoré) de celle-ci.



épilobe, verge d'or, eupatoire, quenouille, rudbeckie, aster, bardane, pissenlit, salicaire, mauve, chicorée, valériane, vipérine, panicum...  
et toute autre plante, animal, insecte, oiseau ou humain qui voudrait bien faire intrusion sur cette frontière d'asphalte.

